



Projet co-financé par :
L'Union Européenne



Fiche 2 :

Radios communautaires

« Voix des sans voix »

▣ Qu'est ce qu'une radio communautaire ?

Une radio communautaire est "un organisme de communication indépendant, à but non lucratif, à propriété collective, géré et soutenu par des gens d'une communauté donnée. Elle est un outil de communication et d'animation qui a pour but d'offrir des émissions de qualité répondant aux besoins d'information, de culture, d'éducation, de développement et de divertissement de la communauté dont elle est issue."

Son défi principal est de démocratiser la parole pour démocratiser la société, et ce, grâce à une programmation qui se fonde essentiellement sur l'accès et la participation communautaires.

▣ Comment fonctionne-t-elle ?

Une radio communautaire fonctionne comme une organisation sans but lucratif. En effet, elle reçoit des fonds de diverses sources, notamment des donations, des subventions, les cotisations des membres, des parrainages ou de la publicité. *L'idéal est la combinaison de ces différents apports afin d'assurer son indépendance.*

Ses équipements appartiennent presque toujours à la communauté qui les confie à une association, une fondation, une coopérative ou un organisme similaire. Toutefois, dans certains cas, ces équipements peuvent appartenir à une institution distincte de la communauté, mais qui les met à la disposition de la communauté pour une utilisation exclusive et sans condition.

▣ Pourquoi est-elle leader des médias communautaires ?



Projet co-financé par :
L'Union Européenne



C'est parce qu'elle permet de braver les obstacles d'accès, notamment, l'analphabétisme, l'enclavement des régions, le coût d'équipement, etc., que la radio est leader des médias communautaires. Aussi, si l'explosion des TIC, a profité au développement de tous les types de médias, elle a particulièrement renforcé la radio en tant que média de masse singulièrement outillé pour réaliser plus de participation de ses cibles, et même atteindre son appropriation par ses propres cibles, ce qui est le cœur même du concept de « média communautaire ».

Il ne faut également pas oublier, le faible coût qu'elle présente, tant au niveau de la production que de la réception.

En effet, il s'agit du moyen de communication sociale le moins cher, le plus universel, le plus souple et le plus immédiat. C'est donc pour toutes ces raisons inhérentes à la nature même de ce média, que le futur des médias communautaires et leur multiplication à l'échelle mondiale, et spécifiquement arabe, semblent de plus en plus aux mains de la radio

▣ Contexte de naissance et évolution

Bien que le mouvement des radios communautaires trouve son origine en Amérique latine des années cinquante, c'est en Europe qu'il s'est changé en un phénomène décisif et qu'il a représenté une alternative aux grandes radios publiques et privées. Dans les années 1960 et 1970, l'explosion des stations de radio "pirates" en Europe occidentale a conduit les gouvernements et les systèmes publics de radiodiffusion à autoriser l'introduction de radios locales.

En Afrique, la mise en place de radios communautaires s'est transformée en un mouvement social, après la disparition du régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Quant à l'Asie, les différents groupes de pression qui avaient poussé à la création de radios communautaires dans différentes parties du monde se sont révélés moins présents.

▣ Des radios communautaires ... au Maroc ?



Projet co-financé par :
L'Union Européenne



Au Maroc, le paysage médiatique est restreint aux médias publics et privés à caractère commercial. Les radios communautaires ne sont pas reconnus par la loi de la communication audiovisuelle.

En plus du cadre juridique inadéquat, les problèmes de financement, de gestion, des équipements, de formation des animateurs, de programmation, et de la faible participation des communautés concernées, entravent le développement de ce média au pays.

Cependant, la société civile, consciente de son rôle indéniable en terme de démocratisation, a pris en charge le plaidoyer pour l'existence de ces radios. Elle est déterminée à faire aboutir son plaidoyer pour leur reconnaissance juridique et leur implantation dans le champ audiovisuel marocain.

--

**** Le projet « Médias communautaires : pour une information citoyenne »** initié par le portail e-Joussour, programme du Forum des Alternatives Maroc et cofinancé par l'Union Européenne, s'inscrit pleinement dans la participation au chantier de réformes en cours, pour être une force de propositions et répondre aux attentes et sollicitations des associations et des mouvements sociaux.

Il vise essentiellement à développer les médias communautaires au Maroc et dans la région Maghreb-Machrek et s'articule autour de deux axes :

- Le volet « diagnostic et plaidoyer » vise à recueillir les recommandations de la société civile sur cette question en vue d'une réforme du secteur des communications qui garantisse l'ouverture du champ médiatique aux radios communautaires, dans le respect de l'éthique et la déontologie.
- Le volet « médias électroniques » renforcera les capacités techniques et éthiques des acteurs associatifs à promouvoir et animer des médias communautaires et diffuser une information alternative, pertinente et accessible, ancrée dans la réalité des populations, par la mise en œuvre d'un programme de consultation, et de formation avec des acteurs nationaux et internationaux clés

* * * D'après :

- http://rabat.unesco.org/article.php?id_article=1453

- <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=7104>

- Manuel de la radio communautaire, UNESCO

Projet : « Médias communautaires : pour une information citoyenne »

De E-joussour/ Programme du Forum des Alternatives Maroc

Co-financé par l'union européenne.